

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.



L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit, directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

UNE LOI DE FAILLITES?

Voilà bien des années que le commerce, l'industrie, la finance demandent une loi fédérale concernant les faillites. A de longs intervalles nous avons vu apparaître un projet de loi sur la matière, mais la session du Parlement prenait fin sans même que le projet de loi obtint l'honneur de la discussion.

Dans l'état de choses actuelles, chaque province a ou n'a pas de législation relative aux faillites et le commerçant dont les affaires s'étendent à plusieurs provinces du pays ne sait comment se retrouver dans tout un dédale de lois disparates, dont quelques-unes sont bien faites pour permettre aux marchands malhonnêtes de frauder leurs créanciers sans courir trop de risques.

Il n'est pas de créanciers de gens faillis qui ne sachent combien la liquidation des biens des faillis est onéreuse. Nous avons à maintes reprises, dans les colonnes du "Prix Courant", donné des exemples où, d'après les bordereaux mêmes des curateurs ou liquidateurs, les frais emportaient tout l'actif des faillis.

L'absence d'une bonne loi fédérale relative aux faillites permet aux curateurs de grossir parfois aux dépens des créanciers. S'il est des curateurs qui agissent consciencieusement—il y en a—ils ne se gênent guère de tirer à eux tout ce qu'ils peuvent attrapper.

En plus, nous connaissons des cas où des débiteurs momentanément gênés, qui pouvaient facilement se tirer d'affaires en expliquant leur situation à leurs créanciers, se sont déclarés volontairement en faillite sur les conseils de leur curateur intéressé à liquider les biens de ces marchands gênés.

Les raisons, certes, ne manquent pas pour que le Parlement nous dote d'une loi sur les faillites depuis longtemps réclamée. Nous voudrions connaître les motifs sur lesquels il n'aborde pas la discussion d'un projet de loi sur la matière.

Une loi sur les faillites est autrement

nécessaire qu'une loi sur l'usure. Quand l'aurons-nous?

EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES A MONTREAL

La Pure Food Show de Montréal qui, comme on le sait, doit avoir lieu sous les auspices de l'Association des Epiciers de Montréal, sera inaugurée officiellement le lundi 14 mai au soir à la Patinoire Victoria, rue Drummond, par Son Honneur le Maire Ekers.

Cette exposition de produits alimentaires promet d'être des plus intéressantes; en jetant un coup d'œil dans la liste des exposants, on pourra se rendre compte qu'un grand nombre de fabricants et de maisons d'importations dont les noms sont bien connus du commerce de l'épicerie, ont tenu à mettre leurs produits en évidence devant le public consommateur.

La Patinoire Victoria a été décorée d'une façon magnifique et durant les douze jours que durera l'exposition un excellent orchestre se fera entendre.

Afin d'assurer le succès de cette exposition, la direction a fait distribuer de porte en part 30 mille billets d'entrée à prix très réduits; les épiciers de détail ont également reçu une quantité de billets qu'ils pourront vendre à leurs clients à des prix réduits. Nous donnons ci-dessous la liste des exposants :

Truro Condensed Milk Co., Toblers' Chocolates, Blue Ribbon Tea, Montreal Canning & Pres. Co., Norka Cereal Co., Jas. Strachan, Atlantic Soap Co., Imperial Extract Co., W. R. Kerr, H. Brown, American Cereal Co., Business System, Swiss Food Co., Hamilton Saratoga Chip Co., Nugget Polish Co., Gurd Aerated Water Co., N. K. Fairbanks Co., Lake of the Woods Milling Co., Standard Chemical Co., Canada Maple Exchange Co., R. Herron Co., F. X. St Charles, Kovah Jelly, Edwardsburg Starch Co., Lowney Chocolates, Viau Frères, Laporte Martin & Co., Improved Match Co., Cowan Co., J.

W. Windsor, St Charles Cream, S. H. & A. S. Ewing, W. P. Wisner & Sons, Liptons Tea.

Parmi les nombreuses attractions citons l'exhibit de la Lake of the Woods Milling Co, de la Edwardsburg Starch Co, de la Truro Condensed Milk Co. Toutes ces maisons distribueront des échantillons gratuits de leurs produits.

Dans l'exposition de MM. F. X. St-Charles & Cie, on remarquera une statue en argent solide d'une valeur de \$10,000 œuvre de la maison Tiffany, de New-York, qui représente Psyché sur la source de l'eau minérale "White Rock".

M. James Strachan boulanger, offre un piano de \$300 à qui devinera le nombre de pains et de petits pains exposés par la maison.

La liste des attractions est bien remplie.

La direction de l'exposition n'a pas reculé devant les frais nécessaires, pour faire venir le fameux orchestre des Kilties qui se fera entendre les 15 et 16 mai.

Cette exposition, en tous points analogue à celles qui ont eu tant de succès dans les grandes villes des Etats-Unis, a eu pour promoteur M. J. A. Beaudry, le secrétaire de l'Association des Epiciers de Détail de Montréal.

ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

L'Association des Bouchers de Montréal a tenu son assemblée régulière bi-mensuelle le 8 mai au Monument National, sous la présidence de M. Alfred Leduc. L'assistance était des plus nombreuses, nous avons remarqué la présence de MM. Ed. Leduc, H. Lambert, O. Patenaude, J. A. Beaudry, A. Prevost, Tel. Leduc, N. Pageau, Max. Lesage, Jean Lamoureux, Pierre Leclerc, Arthur Paré, Achille Dompierre, A. Courville, N. Ritchot, etc., etc.

M. le Dr G. H. Lacombe, M. P. P., aviseur légal de l'Association qui assistait également à la séance donna lecture de l'histo-